

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE MANS - 7202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/07/2026 - 6141 - 2003 B 00046 - 413 755 463 - SCIS MARCADE

1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2026

cerfa

N° 15949 * 08

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise SCIS MARCADE - SIREN : 413755463										
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐		
						Exercice N clos le 31/12/2025		N-1		
				Brut		Amortissements, provisions		Net		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)				AA	0			0		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0			
		Frais de développement	CX	0	CQ	0	0			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	0	AG	0	0			
		Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0			
		autres immos incorporelles	AJ	169 132	AK	0	169 132	169 132		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	0	AM	0	0			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	0	AO	0	0			
		Constructions	AP	0	AQ	0	0			
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	0	AS	0	0			
		Autres immos corporelles	AT	2 085	AU	1 630	455	0		
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	0	AW	0	0			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	0	CT	0	0	7 976 106		
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	10 271 691	CV	2 376 775	7 894 916			
		Créances rattachées à participations	BB	0	BC	0	0			
		Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0			
		Prêts	BF	0	BG	0	0			
Autres immobilisations financières		BH	0	BI	0	0				
Total (II)		BJ	10 442 907	BK	2 378 405	8 064 502	8 145 238			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	0	BM	0	0			
		En cours de production de biens	BN	0	BO	0	0			
		En cours de production de services	BP	0	BQ	0	0			
		Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS	0	0			
		Marchandises	BT	0	BU	0	0			
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes	BV	0	BW	0	0			
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	0	BY	0	0	5 221		
		Autres créances (3)	BZ	22 952 130	CA	0	22 952 130	22 636 605		
	DIVERS	Capital souscrit appelé, non versé	CB	0	CC	0	0			
		V.M.P. (dont actions propres: 0)	CD	0	CE	0	0			
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	14 653	CG	0	14 653	35 451			
	Charges constatées d'avance (3)	CH	782	CI	0	782	416			
	Total (III)	CJ	22 967 565	CK	0	22 967 565	22 677 694			
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW	0		0					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM	0		0					
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN	0		0					
Total général (I à VI)				CO	33 410 472	1A	2 378 405	31 032 067	30 822 931	
(1) Droit au bail		0	(2) à moins d'un an		CP	0	(3) à + d'1 an		CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.		0			stocks	0			créances	0

Pour copie certifiée conforme

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				SCIS MARCADE - SIREN : 413755463		Néant ☐	
				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :			2 266 611)	DA	2 266 611	2 266 611
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	2 249 951	2 249 951
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK	0)	DC	0	
	Réserve légale (3)				DD	226 661	226 661
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	0	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1	0)	DF	0	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)		EJ	0)	DG	11 452 991	11 098 245
	Report à nouveau				DH	0	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	747 442	354 746
	Subventions d'investissement				DJ	0	
	Provisions réglementées				DK	0	
	TOTAL (I)				DL	16 943 655	16 196 213
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	0	
	Avances conditionnées				DN	0	
	TOTAL (II)				DO	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	0	
	Provisions pour charges				DQ	0	
	TOTAL (III)				DR	0	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	0	
	Autres emprunts obligataires				DT	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	0	491 034
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI	0)	DV	0	14 123 017
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	0	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	10 200	9 894
	Dettes fiscales et sociales				DY	28 837	2 774
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	0	
	Instrument financier à terme				D1	0	
	Autres dettes				EA	14 049 375	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	0	
	TOTAL (IV)				EC	14 088 412	14 626 718
Écarts de conversion passif et différence d'évaluation				ED	0		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	31 032 067	30 822 931	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	0	0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	0	0
			- Écart de réévaluation libre		1D	0	0
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E	0	0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	0	0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	14 088 412	14 626 718
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	0	0

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : SCIS MARCADE - SIREN : 413755463								Néant ☐	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	0	FB	0	FC	0		
	Production vendue - biens	FD	0	FE	0	FF	0		
	Production vendue - services	FG	71 400	FH	0	FI	71 400	69 000	
	Chiffre d'affaires nets	FJ	71 400	FK	0	FL	71 400	69 000	
	Production stockée					FM	0		
	Production immobilisée					FN	0		
	Subventions d'exploitation					FO	0		
	Reprises sur amortissements et provisions (9)					FP	0	415	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1	0		
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	10	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	71 404	69 425
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	0		
	Variation de stocks (marchandises)					FT	0		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	0		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV	0		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	51 899	50 481	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	717	1 703	
	Salaires et traitements					FY	6 000	14 000	
	Cotisations sociales (10)					FZ	12 169	12 958	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements			GA	133		
			- dotations aux dépréciations			GB	0		
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations					GC	0	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	0	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	0		
	Autres charges (12)					GE	5	9	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	70 924	79 151
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	480	-9 727	
Opération s en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH	63 102		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI	0		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	731 995	65 810	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	0		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	126 096	167 334	
	Reprises sur dépréciations					GM	0	240 783	
	Différences positives de change					GN	0		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO	0		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2	0		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	858 090	473 927	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	81 190		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	63 311	75 703	
	Différences négatives de change					GS	0		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	0		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	0		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	144 501	75 703
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	713 589	398 224	
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	777 172	388 497	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : SCIS MARCADE - SIREN : 413755463		Néant ☐	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (VII)	HD	0	
Charges exceptionnelles (VIII)	HH	0	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	0	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	0	
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	29 730	33 751
Total des produits (I + III + V + VII)	HL	992 597	543 352
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	245 155	188 605
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)	HN	747 442	354 746
RENOIS :			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	0	0
(2) Dont produits de locations immobilières	HY	0	0
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))	IG	0	0
(3) Dont crédit-bail mobilier	HP	0	0
(3) Dont crédit-bail immobilier	HQ	0	0
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))	IH	0	0
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	858 090	198 084
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	27 030	24 963
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)	HX	0	0
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	0	
Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	0	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	0	A2
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences	A3	0	0
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, de licences	A4	0	0
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8	0	
dont cotisations facultatives Madelin A10	0	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11	0
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	0	0
(7) Détail produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe

Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Dérogations

Dérogations aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.

Liste des principales méthodes retenues par l'entité

En gras : la méthode retenue par l'entité.	
Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	Inscription à l'actif comme frais d'établissement Constataction en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	Actif comme frais d'établissement Charges Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges. N/A
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de solutions informatiques en application des articles 212-3 et 611-3	Inscription à l'actif Constataction en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constataction en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constataction en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constataction en charges de l'exercice N/A
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	Evaluation au coût historique Evaluation par équivalence N/A
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	Coût moyen unitaire pondéré (CUMP) Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO) N/A
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	Actif (Répartition sur la durée de l'emprunt) Constataction en charges de l'exercice N/A

Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des subventions d'investissement en application de l'article 312-1	Capitaux propres (Étalement du produit sur plusieurs exercices) Prise en compte immédiatement en produit N/A
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Provision (Méthode de référence définie à l'article 121-5) Informations dans l'annexe N/A
Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10	Composant distinct de l'immobilisation Provisions pour gros entretien N/A
Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10	Linéaire Au prorata des intérêts courus N/A
Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9	Incorporation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production des actifs éligibles dans le coût de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme en application de l'article 622-2	Méthode à l'achèvement Méthode à l'avancement N/A
Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12	Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Report/déport du change à terme en application de l'article 628-13	Étalé dans le compte de résultat Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3	Oui Non N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13	Oui Non N/A

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture**Faits caractéristiques de l'exercice**

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos.

- La première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Informations relatives à l'actif immobilisé**Précisions sur les amortissements****Durée et mode d'amortissement****Immobilisations incorporelles**

Seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Immobilisations corporelles

Le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Autres immobilisations corporelles : 3 ans

Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé**Éléments spécifiques inscrits dans les immobilisations incorporelles****Mali technique**

Les malis techniques relatifs aux fusions réalisées aux valeurs comptables sont inscrits dans un sous-compte "Autres immobilisations incorporelles" et "Autres immobilisations corporelles" selon la nature des actifs sous-jacents auxquels ils sont affectés.

Actif immobilisé

31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	
Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Frais d'établissement

Sous-total**IMMOBILISATIONS****INCORPORELLES**

Frais de développement

Concessions, brevets, licences,
marques, procédés, solutions
informatiques, droits et valeurs
similaires

Fonds commercial

Autres immobilisations

169 131,73

169 131,73

incorporelles

Immobilisations incorporelles en
cours

Avances et acomptes sur

immobilisations incorporelles

Sous-total

169 131,73

169 131,73

IMMOBILISATIONS**CORPORELLES**

Terrains

Constructions

Constructions sur sol propre

Constructions sur sol d'autrui

Installations générales,
agencements, aménagements
des constructions

Installations techniques

matériels et outillages

industriels

Autres immobilisations

1 496,58

588,00

2 084,58

corporelles

Installations générales,

agencements, aménagements
divers

Matériel de transport

Matériel de bureau et

informatique, mobilier

Emballages récupérables et

divers

1 496,58

588,00

2 084,58

Immobilisations corporelles en
cours

Avances et acomptes sur

immobilisations corporelles

Sous-total

1 496,58

588,00

2 084,58

IMMOBILISATIONS FINANCIERESParticipations évaluées par mise
en équivalence

Autres participations

10 271 691,00

10 271 691,00

Créances rattachées à des
participationsTitres immobilisés de l'activité
de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations

financières

Sous-total

10 271 691,00

10 271 691,00

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
Total	10 442 319,31		588,00			10 442 907,31	

Amortissements

Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
--------------------------------	---------------	-------------	------------------------------

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Frais d'établissement

Sous-total

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais de développement

Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Sous-total

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains

Constructions

Constructions sur sol propre

Constructions sur sol d'autrui

Installations générales, agencements, aménagements des constructions

Installations techniques matériels et outillages industriels

Autres immobilisations corporelles

Installations générales, agencements, aménagements divers

Matériel de transport

Matériel de bureau et informatique, mobilier

Emballages récupérables et divers

Sous-total	1 496,58	133,39	1 629,97
Total	1 496,58	133,39	1 629,97

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI

Créances

Montant Brut	Moins d'un an	A plus d'un an
--------------	---------------	----------------

CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2) (3)

Autres immobilisations financières

CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

22 952 911,60 22 952 911,60

Créances clients

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (4)

Créances sociales

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Créances fiscales

5 029,25 5 029,25

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

4 497,25 4 497,25

Autres impôts, taxes et versements assimilés

532,00 532,00

Etat et autres collectivités publiques - Divers

Autres créances

22 947 100,72 22 947 100,72

Groupes et associés (3)

22 947 100,72 22 947 100,72

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)

Charges constatées d'avance

781,63 781,63

Total des créances

22 952 911,60 22 952 911,60

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice

(3) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques

(4) Provision pour dépréciation antérieurement constituée

Produits à recevoir

31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
-------------------------	-------------------------	--------------------	----------------

Intérêts courus à recevoir - sur immobilisations financières

Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir

Clients - Factures à établir

Personnel - Produits à recevoir

Organismes sociaux - Produits à recevoir

Etat - Produits à recevoir

532,00 532,00

Groupes et Associés - Produits à recevoir

Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités

Produits à recevoir - Divers

8 396,10 - 8 396,10 - 100,00

Total

532,00 8 396,10 - 7 864,10 - 93,66

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise	Montant fin d'exercice
Dépréciations des immobilisations incorporelles				
Dépréciations des immobilisations corporelles				
Dépréciations des immobilisations financières	2 295 585,00	81 190,00		2 376 775,00
Dépréciations sur titres mis en équivalence (1)				
Dépréciations sur titres de participation	2 295 585,00	81 190,00		2 376 775,00
Dépréciations des autres immobilisations financières				
Dépréciations des stocks et en cours				
Dépréciations des comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
Dépréciations sur autres créances				
Dépréciations des valeurs mobilières de placements				
Total	2 295 585,00	81 190,00		2 376 775,00

(1) Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI

Ventilation des dotations et reprises

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
EXPLOITATION		
Dotations d'exploitation		
Reprises d'exploitation		
Total Exploitation		
FINANCIER		
Dotations financières	81 190,00	
Reprises financières		240 783,00
Total Financier	- 81 190,00	240 783,00
EXCEPTIONNEL		
Dotations exceptionnelles		
Reprises exceptionnelles		
Total Exceptionnel		
Total des dotations et reprises	- 81 190,00	240 783,00

Dettes

Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
--------------	-----------------	------------------------------------	--------------------

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES

Emprunts obligataires convertibles (1) (2)
Autres emprunts obligataires (1) (2)
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)
- Dont à 1 an au maximum à l'origine
- Dont à plus de 1 an à l'origine
Emprunts auprès des associés
Emprunts et dettes financières divers (1) (2) (3)
Fournisseurs et comptes rattachés

AUTRES DETTES

Dettes sociales	2 308,18	2 308,18
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 308,18	2 308,18
Dettes fiscales	26 528,84	26 528,84
Impôts sur les bénéfices	25 056,00	25 056,00
Taxe sur la valeur ajoutée	1 307,75	1 307,75
Obligations cautionnées		
Contributions, impôts et taxes recouvrés pour le compte de l'Etat	165,09	165,09
Autres impôts, taxes et versements assimilés		
Autres	14 049 375,09	14 049 375,09
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Groupe et Associés (3)	14 049 375,09	14 049 375,09
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		
Produits constatés d'avance		
Total des dettes	14 088 411,98	14 088 411,98

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(3) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées		336,09	- 336,09	- 100,00
Intérêts courus à payer - sur dettes rattachées à des participations				
Fournisseurs - Factures non parvenues	3 816,00	4 076,58	- 260,58	- 6,39
Clients - Rabais, remises et ristournes à accorder				
Personnel - Charges à payer				
Organismes sociaux - Charges à payer				
Etat - Charges à payer				
Groupes et Associés - Charges à payer	61 440,48	68 219,56	- 6 779,08	- 9,94
Charges à payer - Divers				
Total	65 256,48	72 632,23	- 7 375,75	- 10,15

Tableau des filiales et participations - 1ère partie

Capital	Capitaux Propres hors capital	Quote-part du capital	Chiffres d'affaires H.T.	Résultat comptable
---------	-------------------------------	-----------------------	--------------------------	--------------------

A. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES

1. Renseignements détaillés

B. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS

1. Renseignements détaillés

S.F.2.I.M

200 000,00	- 14 790 025,28	25,03	720 530,63
200 000,00	- 14 790 025,28	25,03	720 530,63

Tableau des filiales et participations - 2ème partie

Brute	Nette	Montant net des prêts et avances consentis	Montant des engagements donnés	Dividendes encaissés
-------	-------	--	--------------------------------	----------------------

A. Renseignements concernant les filiales

1. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS

2. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX POUR LES FILIALES NON REPRISES AU 1

8 093 841,00	5 717 066,00	731 994,55
--------------	--------------	------------

A. Total des filiales

8 093 841,00	5 717 066,00	731 994,55
--------------	--------------	------------

B. Renseignements concernant les participations

1. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS

S.F.2.I.M

50 060,00	50 060,00
50 060,00	50 060,00

2. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX POUR LES PARTICIPATIONS NON REPRISES AU 1

B. Total des participations

50 060,00	50 060,00
-----------	-----------

C. Total des filiales et participations (A + B)

8 143 901,00	5 767 126,00	731 994,55
--------------	--------------	------------

Notes relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue - biens			
Production vendue - services	71 400,00		71 400,00
Chiffre d'affaires net	71 400,00		71 400,00

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	781,63		
Total	781,63		

Intégration fiscale

Impôt sur les bénéfices

La société est devenue société tête de groupe pour l'intégration fiscale à compter du 01/01/2020.

Le périmètre d'intégration ainsi formé inclus :

- SAS SCIS MARCADE - Société mère
- SCI DES S. - Société filiale détenue à hauteur de 99,60 %
- SCI DU 31 RUE DE LA LIBERTE - Société filiale détenue à hauteur de 99,55 %
- SCI DU TERTRE ROUGE M. - Société filiale détenue à hauteur de 99,60 %

La convention d'intégration fiscale a adopté le principe de faire en sorte que chaque société se trouve dans une situation comparable à celle qui aurait été la sienne si elle était imposée séparément.

A ce titre, seule la société mère est redevable de l'impôt sur les bénéfices.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement).

Les économies réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère, et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice (et non comme une simple économie de trésorerie); au titre de l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société supportera alors une charge d'impôt.

Les économies réalisées par le groupe non liées aux déficits (correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts des déficitaires) sont conservées chez la mère, et constatées en produits ou en charges.

SCIS MARCADE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 266 610,53 euros
Siège social : 138 Route de Tours
72230 MULSANNE

413 755 463 RCS LE MANS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 747 441,72 euros de la manière suivante :

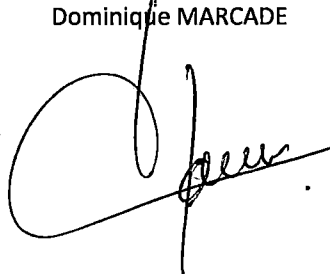
Bénéfice de l'exercice en totalité au compte « **Réserve Générale** » 747 441,72 euros
qui s'élève ainsi à 12 200 432,76 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Dominique MARCADE





EXPERTISE COMPTABLE - SOCIAL - AUDIT

**Experts-comptables
Commissaires aux comptes**

Guillaume BLANCHARD

Laurent GODRET

Sylvie HERVÉ

Benoît LEROY

Jean Pierre VOGEL

Associé fondateur

Michel FILOCHE

SCIS MARCADE SAS

Société par Actions Simplifiées au capital de 2 266 611 €

138 Route de Tours

72230 MULSANNE

~~R.C.S Le Mans 413 755 463~~

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2025

Pour copie certifiée conforme

4, cour Étienne Jules Marey - 72000 Le Mans
www.altexa.fr - 02 43 43 62 62 - lemans@altexa.fr

» Le Mans

» Fresnay-sur-Sarthe

» Saint-Calais

SA au capital de 192 000€ » Siège social : 4 cour Étienne Jules Marey - 72000 Le Mans » Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région des Pays de la Loire et à la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes Ouest-Atlantique » R.C.S Le Mans B 333 203 099 » APE 6920Z



SCIS MARCADE SAS

Société par Actions Simplifiées au capital de 2 266 611 €

138 Route de Tours
72230 MULSANNE

R.C.S Le Mans 413 755 463

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

SCIS MARCADE SAS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de la société SCIS MARCADE,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SCIS MARCADE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 7 894 916 €, sont évalués à leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition selon les modalités décrites dans la note « Participation et titres immobilisés » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait au MANS, le **17 juin 2026**

Le Commissaire aux Comptes

ALTEXA



Benoît LEROY

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.